

RAPPORT DE DURABILITÉ

2024

Synthèse

VOLUME III DU RAPPORT ANNUEL ET DE GESTION MNT 2024

1^{re} mutuelle des agents
des services publics locaux

ÊTRE UTILE EST UN BEAU MÉTIER



MNT

GRUPE **vyv**



MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dans un contexte où la transformation de notre société et de notre économie s'accélère, la publication de ce premier rapport de durabilité marque une étape importante pour la Mutuelle Nationale Territoriale. Pour une mutuelle de santé, et plus largement pour une entreprise de l'économie sociale et solidaire, l'exercice de transparence et d'évaluation qu'impose la CSRD s'inscrit avant tout dans une démarche plus large, celle de rendre compte, devant nos adhérents, nos salariés, nos partenaires et l'ensemble de nos parties prenantes, de la façon dont nous conjugons performance économique, utilité sociale et impact environnemental.

La MNT n'a jamais eu pour vocation de maximiser le profit ou d'attirer des investisseurs : notre modèle mutualiste, démocratique et affinitaire repose sur la solidarité, la proximité et la qualité du service rendu. Mais nous partageons avec l'ensemble des acteurs de l'ESS la conviction que la robustesse de notre modèle se mesure aussi à sa capacité à s'adapter, à anticiper les risques, à améliorer sans relâche nos pratiques et à répondre aux enjeux de demain.

Ce rapport propose un rapprochement inédit entre trois dimensions qui paraissent parfois difficiles à concilier : la performance économique, la performance sociale et la performance environnementale. Pour la MNT, ces trois axes ne s'opposent pas : ils se renforcent mutuellement. Notre solidité financière, gage de pérennité, nous permet d'investir dans la prévention, l'innovation, la qualité de service et l'accompagnement de nos adhérents. Notre engagement social, au service de l'égalité, de l'inclusion et du bien-être au travail, nourrit la confiance et l'engagement de nos

équipes. Notre trajectoire environnementale s'inscrit dans la responsabilité que nous avons de préserver les conditions d'une santé durable pour tous, aujourd'hui et demain. Enfin, ce rapport souligne l'importance de nos politiques en matière de conduite d'affaire, qui répondent à un cadre réglementaire dense et complexe, mais dans l'objectif premier de respecter l'intérêt de nos adhérents.

En pleine réforme de la protection sociale complémentaire, ce rapport illustre aussi **la force d'un modèle assurantiel mutualiste et affinitaire, ancré dans les territoires et au plus près des agents de la fonction publique territoriale**. Notre gouvernance démocratique, notre ancrage local et notre expertise des besoins spécifiques de nos adhérents sont autant d'atouts pour accompagner les transitions en cours et inventer, collectivement, les solutions de demain.

Ce premier rapport de durabilité, s'il comporte encore des marges d'amélioration, constitue une réelle opportunité de valoriser notre démarche, de mieux mesurer nos impacts, d'enrichir le dialogue avec nos parties prenantes et de renforcer, année après année, la pertinence et la qualité de nos actions. Il traduit notre souhait d'impliquer la MNT dans **un mouvement de progrès continu, fidèle à ses valeurs, à son histoire et à sa mission de protection sociale au service des agents de la fonction publique territoriale**.

Bonne lecture.

Didier Bée, président
Laurent Adouard, directeur général

SYNTHÈSE

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

La MNT publie son premier rapport de durabilité dans le cadre de la directive européenne CSRD, qui impose davantage de transparence sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Pour la mutuelle, il ne s'agit pas seulement de se conformer à une obligation, mais de partager de manière claire et honnête ses engagements, ses avancées et ses axes d'amélioration avec l'ensemble de ses parties prenantes : adhérents, élus, partenaires et collaborateurs. Ce rapport, certifié par les commissaires aux comptes, présente la vision, l'organisation et les actions de la MNT en matière de durabilité, ainsi que les principaux enjeux identifiés grâce à l'analyse de double matérialité.

LA DURABILITÉ, UNE QUESTION DE COHÉRENCE AVEC L'IDENTITÉ MUTUALISTE

Pour la MNT, la durabilité s'inscrit dans la continuité de son histoire et de sa mission : protéger durablement les agents de la fonction publique territoriale, en restant fidèle à ses valeurs de solidarité, de proximité et de démocratie.

Ce rapport est l'occasion, pour la MNT, de rendre compte de la capacité de son modèle à concilier performance économique, sociale et environnementale. Il révèle la force d'un modèle qui fait le choix de tendre vers l'excellence opérationnelle afin de protéger le mieux possible chaque adhérent, de s'appuyer sur une expertise affirmée de la protection sociale des agents de la fonction publique territoriale tout en portant un modèle mutualiste fondé sur la démocratie et le partage de la valeur.

Ce rapport témoigne d'une démarche de progrès, guidée par l'écoute des parties prenantes et la volonté de nourrir le dialogue sur la façon dont la MNT peut, à son échelle, participer à une protection sociale plus juste, plus solidaire et plus durable.

10 points de force de la MNT :

1. Une gouvernance démocratique, ancrée dans les territoires et à l'écoute des adhérents, portée par 1 145 élus bénévoles issus de la fonction publique territoriale.
2. Une proximité et une accessibilité fortes auprès des collectivités territoriales, avec plus de 100 points de contact qui accueillent les adhérents en métropole et Outre-mer.
3. Une chaîne de production (incluant les fournisseurs et les sous-traitants) principalement française afin de garantir une qualité de service, d'éthique et de soutenir l'économie locale.
4. Une expertise centrée sur les enjeux de protection des agents des services publics locaux et des collectivités territoriales, notamment dans une période d'évolution importante portée par la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) de la fonction publique territoriale.
5. La culture d'une relation adhérent attentionnée, fondée sur la proximité, l'écoute et la confiance, et appuyée sur une démarche d'amélioration continue.
6. Une responsabilité sociale affirmée autour d'actions utiles pour ses adhérents et ses collaborateurs à travers la prévention, l'action sociale ou encore l'inclusion.
7. Des engagements environnementaux forts qui cherchent à transformer les pratiques et les modèles pour limiter le réchauffement climatique en deçà de 1,5°C.
8. L'attention et la valorisation de l'engagement des salariés, moteur essentiel de notre dynamique de progrès et d'innovation.
9. Des pratiques éthiques exigeantes, parties prenantes de la culture d'entreprise, qui encadrent la conduite des affaires avec une attention particulière à la formation des salariés.
10. Un renforcement important de notre cybersécurité pour mieux protéger les données de nos salariés et de nos adhérents et garantir la fiabilité de nos services.

CHIFFRES CLÉS ESG (2024)

Un bilan carbone déployé sur les **3** scopes (1, 2 et 3)

7,2/10

niveau d'engagement intrinsèque des collaborateurs

98/100

à l'index égalité professionnelle femmes-hommes

14 967 bénéficiaires d'actions de prévention

ENVIRONNEMENT

LA STRATÉGIE CLIMAT COMME POINT DE DÉPART D'UNE TRANSFORMATION DURABLE ET COLLECTIVE

En 2024, la MNT a engagé sa première stratégie climat, fondée sur un bilan carbone complet (scopes 1, 2, et 3) réalisé selon la méthode ADEME. Elle fixe une trajectoire de réduction des émissions alignée avec l'Accord de Paris, avec pour objectif - 42 % sur son fonctionnement interne, et 30 % des émissions de ses investissements entre 2023 et 2030.

Pour cela elle s'appuie sur un plan d'actions détaillé en quatre axes structurants :

- Réduire les émissions de son fonctionnement quotidien à travers la réduction de ses consommations énergétiques, la transition de sa flotte de véhicules vers le 100 % électrique ou encore l'amélioration de ses pratiques d'achats.
- Accentuer sa politique d'investissements responsables en augmentant les exclusions liées aux enjeux environnementaux (hydrocarbures, etc.).
- Accompagner la santé des agents autour de l'axe environnementale par la prévention.
- Soutenir la transition écologique dans les collectivités territoriales.

Portée par un pilotage transversal, cette stratégie marque une première étape vers un modèle plus sobre et durable, en cohérence avec l'ADN mutualiste de la MNT.

« Porter une stratégie climat à la MNT, c'est assumer notre devoir d'agir face à l'urgence environnementale, avec des objectifs précis, ambitieux et réalistes, en cohérence avec notre mission de mutuelle de protection sociale et les engagements des collectivités territoriales. C'est aussi saisir l'opportunité de transformer nos pratiques, de renforcer notre utilité et d'inscrire notre action dans un modèle plus sobre, plus résilient et plus durable. »

**Karen Hery, chargée de mission
développement durable
auprès du conseil d'administration**

SOCIAL

PARTAGER LA VALEUR, RENFORCER L'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS

La MNT s'engage dans une politique de ressources humaines ambitieuse visant à être un "employeur de référence". Structurée par un dialogue social actif et permanent, cette politique vise à renforcer son attractivité, favoriser la fidélisation et l'engagement des collaborateurs et promouvoir une performance durable.

« Avec les accords d'intéressement et de participation signés en 2024, nous avons franchi un nouveau cap : celui d'un partage de la valeur plus juste et plus tangible. Ces dispositifs, construits avec les partenaires sociaux, renforcent l'attractivité de la MNT mais aussi la reconnaissance de l'implication de nos collaborateurs. C'est une traduction concrète de notre modèle social dans la gestion de nos ressources humaines. »

**Frédéric Hanin,
directeur des ressources humaines**

Parmi les actions marquantes :

- une démarche privilégiant approches participatives et retours d'expérience, axée autour d'une enquête annuelle sur l'engagement des collaborateurs et, en 2025, d'un diagnostic socio-culturel global de l'entreprise,
- un nouveau pacte social depuis 2022, fondé sur une organisation du travail à la fois flexible, décentralisée et responsabilisante, marquée notamment par un accord de télétravail offensif et forfaitisé de 120 jours par an,

- un système de rémunération résolument évolutif, en lien étroit avec la feuille de route stratégique et la performance collective de l'entreprise, renforcé en 2024 par la signature de deux accords sur l'intéressement et la participation,
- une politique formation centrée sur la diversification continue des contenus (individuel, collectif, digital, présentiel, accompagnement...),
- une attention quotidienne à la qualité de l'environnement de travail et au bien-être physique et mental des salariés, à travers plusieurs dispositifs d'accompagnement en lien étroit avec la CSSCT.

A travers ces initiatives, la MNT affirme son ambition : garantir des conditions de travail alignées avec ses valeurs, tournées vers l'avenir et en cohérence avec ses enjeux de développement.

SOCIAL

ASSURER À NOS ADHÉRENTS UNE PROTECTION DE QUALITÉ.

Face à l'évolution des besoins des agents et des collectivités, et dans un contexte de réforme structurelle de la protection sociale des agents, la MNT renforce son engagement pour une protection sociale plus solidaire, plus lisible et plus préventive.

Deux axes prioritaires ont structuré l'année 2024 :

- la réponse aux nouvelles obligations en matière de prévoyance et de santé en faisant évoluer son offre dans le cadre de la réforme de la protection sociale complémentaire,
- le renforcement de la prévention, à travers des actions concrètes en santé au travail, en santé-environnement et dans le cadre des conventions de participation.

La MNT renouvelle sa promesse : être un partenaire de confiance du service public territorial.

« La réforme de la PSC entraîne de profonds changements dans la protection sociale des agents de la fonction publique territoriale et la MNT souhaite accompagner et être toujours plus proche des besoins des agents et des collectivités employeuses. Notre démarche d'amélioration continue met la qualité de gestion au cœur de nos préoccupations, tout en proposant des services toujours plus inclusifs et adaptés. »

Coline Jean, directrice expertise, assurance et services / directrice de la gestion

GOUVERNANCE

CONDUITE DES AFFAIRES ET PRATIQUES ÉTHIQUES

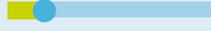
Gouvernée selon des principes de responsabilité, de transparence et de proximité, la MNT agit pour une conduite des affaires exigeante.

En 2024, deux leviers majeurs ont renforcé ce pilotage :

- un plaidoyer actif et structuré, avec la production de contenus pédagogiques sur la PSC, l'organisation de rencontres avec les décideurs publics, l'implication dans plusieurs propositions de loi,
- le renforcement du dispositif anticorruption, avec la mise à jour de la cartographie des risques, la formation continue obligatoire des collaborateurs depuis 2020, et l'animation active du dispositif unique d'alerte.

Ces engagements traduisent une gouvernance engagée, soucieuse d'exemplarité et tournée vers la responsabilité.

ENJEUX DE DURABILITÉ POUR L'AVENIR, INDICATEURS CLÉS

CHAMPS		ENGAGEMENT	PROGRESSION
Environnement		Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au fonctionnement interne	2023 scopes 1, 2 et 3 internes : 8,85 tCO₂e -6%  2030 -42%
		Réduire l'empreinte carbone du portefeuille d'investissements (actifs placés détenus en direct)	2023 scopes 1, 2 et 3 : 221,5 K tCO₂e  2030 -30%
Social	Collaborateurs	Conserver un haut niveau d'engagement des collaborateurs	2024 engagement intrinsèque et indice organisationnel global : 7,2/10  Maintien / progression des deux indices
		Rester un employeur exemplaire en matière d'égalité professionnelle femmes-hommes	2024 : 98/100  Maintien au-dessus de 97/100
		Maintenir un effort soutenu de formation des collaborateurs aux enjeux RGPD	2024 taux de collaborateurs formés : 90%  Maintien à minimum 90%
	Adhérents	Viser l'excellence relationnelle en augmentant le taux de satisfaction à froid des adhérents	2024 taux de satisfaction à froid : 7,6/10  Cible permanente 8/10
		Poursuivre une gestion des réclamations efficace, en conservant un faible délai de traitement	2024 délai moyen de clôture d'une réclamation : 20,5 jours  Maintien (ou baisse) à 20,5 jours
Gouvernance	Intégrer systématiquement des critères RSE dans les procédures d'achats	2024 : ancienne politique achats  2030 : Atteinte des objectifs de la nouvelle politique d'achats responsables 	
	Former l'ensemble des collaborateurs à la prévention de la corruption et à l'éthique des affaires	2024 taux de collaborateurs formés : 82%  100%	
	Augmenter le taux de couverture des processus dans le registre des traitements en matière de sécurité des systèmes d'information	2024 cible 90 % 100%  2025 : 90%	

POUR TOUT CONNAÎTRE SUR LA MNT



MNT.FR



Mutuelle Nationale Territoriale
4 rue d'Athènes
75009 Paris

GR O U P E
vyv

Pour une santé
accessible à tous

1^{re} mutuelle des agents
des services publics locaux

ÊTRE UTILE EST UN BEAU MÉTIER



MNT

GR O U P E **vyv**

